

Annexe

Procédure pour la création des feuilles de tirage pour les championnats régionaux scolaire

Article 1 Classement des joueurs¹

- 1.1 À l'exception des favoris, les joueurs seront placés au hasard sur la feuille de tirage en tenant compte des contraintes suivantes :
- Maximum de 2 joueurs d'une même école dans le bas ou le haut du tableau.
 - Les joueurs d'une même école se rencontreront, au plus tôt :
 - en ¼ de finale dans une catégorie de plus de 16 joueurs.
 - en ½ finale dans une catégorie de 16 joueurs et moins.

Article 2 Choix des favoris

- 2.1 Le classement de la ligue scolaire sera le seul pris en compte pour le choix des favoris.
- 2.2 Le nombre de favoris est déterminé en fonction du nombre d'athlète dans la catégorie :
- Huit (8) athlètes et moins : deux favoris
 - Entre huit (8) et seize (16) athlètes: quatre favoris
 - Plus de 16 athlètes : six favoris
- 2.3 Le choix des favoris tient compte des athlètes jouant dans une catégorie d'âge supérieure à la catégorie qu'ils sont inscrits pour le championnat. Le choix des favoris sera déterminé dans cet ordre :
- 1^{ère} sélection : les athlètes parmi les 20 premiers de la catégorie d'âge supérieure
 - 2^{ème} sélection : les athlètes parmi les 3 premiers de la catégorie en cause
 - 3^{ème} sélection : les athlètes restant dans la catégorie d'âge supérieure
 - 4^{ème} sélection : les athlètes restant dans la catégorie en cause

¹ : Dans le contexte de ce document, « joueur » peut être remplacé par « équipe ». De plus, l'utilisation du genre masculin n'a pour but qu'alléger le texte.

Article 3 Modification ou absence d'un favori

- 3.1 Aucune demande changement des favoris ne sera acceptée.
- 3.2 Il n'y aura aucune modification des favoris en cas d'absence. S'il a absence ou forfait d'un favori :
- son « emplacement » dans le tableau sera occupé par son substitut même si ce dernier possède un classement inférieur à d'autres joueurs.
 - son adversaire gagnera par forfait s'il n'y a pas de substitut. Par contre, si le favori en question profitait déjà d'un « bye », ce sera à l'organisation en place à décider du réaménagement du tableau.

Article 4 Emplacement des favoris dans le tableau principal

- 4.1 Pour les feuilles de tirage à 8 joueurs au moins, les deux favoris sont situés aux extrémités du tableau.
- 4.2 Pour les feuilles de tirage à 16 joueurs, le haut du tableau est occupé par le 1^{er} et 4^{ème} favoris. Le bas du tableau est occupé par les 2^{ème} et 3^{ème} favoris.
- 4.3 Pour les feuilles de tirage à plus de 16 joueurs, le haut du tableau est occupé par : 1^{er}, 4^{ème} et 5^{ème} favoris. Le bas du tableau est occupé par : 2^{ème}, 3^{ème} et 6^{ème} favoris.